

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Master Droit des affaires

- Université de Bourgogne - UB

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ de formation : Droit, économie, science politique

Établissement déposant : Université de Bourgogne - UB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention du master *Droit des affaires* de la Faculté de droit et science politique de l'Université de Bourgogne présente une offre de formation sur deux ans (enseignements de base en première année, M1 et spécialités en seconde année, M2). La mention permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances principalement en droit des affaires droit de l'Union européenne et droit international, grâce à la maîtrise des notions et logiques de ces matières, et grâce à l'étude de leur environnement et de leurs enjeux. Les débouchés sont nombreux et variés (services juridiques des entreprises, des banques, des compagnies d'assurance, avocat en droit des affaires, professions du secteur boursier, courtier....).

Il existe trois parcours en M1 (*Droit des affaires*, *Droit international et européen* et *Juriste franco-allemand*) qui permettent ensuite aux étudiants de poursuivre dans l'une des trois spécialités de seconde année (M2) proposées :

- *Juriste d'affaires*, comporte deux axes (un axe droit interne, à finalité professionnelle : *Juriste d'affaires commerce, distribution et consommation* et un axe droit international, à finalités recherche et professionnelle : *Juriste d'affaires internationales*).
- *Banque patrimoine assurance* (BPA), assurée en alternance (sous la forme de contrat de professionnalisation), en partenariat avec le centre de formation à la profession bancaire (CFPB) (spécialité commune avec le master *Sciences économiques*).
- *Juriste franco-allemand*, spécialité ouverte en 2013. Son accès nécessite de respecter certains pré-requis acquis en licence (droit privé allemand et maîtrise de la langue allemande).

La mention de master *Droit des affaires* est dispensée principalement à Dijon alors que le M2 *Juriste-franco-allemand* l'est à Mayence et que le parcours *Juriste d'affaires commerce, distribution et consommation* est aussi délocalisé à Marrakech en partenariat avec l'Ecole supérieure de commerce de Marrakech.

## Synthèse de l'évaluation

Suite aux évaluations de l'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur), cette mention a été réorganisée, notamment avec le départ de la spécialité *Droit notarial* dans la mention de master *Droit privé* et avec la création récente de la spécialité *Juriste franco-allemand*, qui empêche d'en apprécier toute la valeur.

Il s'agit d'une formation classique et cohérente. L'organisation des enseignements est décrite avec précision (organisation des volumes horaires, contenus, modalités d'attribution des crédits). Les objectifs et les débouchés professionnels sont clairement indiqués et sont cohérents. Cette mention de master s'inscrit parfaitement dans la carte des formations régionales en l'absence de redondance avec les autres formations et en raison de sa forte spécialisation sur l'international.

Cette formation bénéficie d'un bon adossement aux laboratoires de recherche reconnus dans l'étude des marchés internationaux, dans le droit de la concurrence et de la distribution, (Centre de recherche sur le droit des marchés et des investissements internationaux - CREDIMI -, UMR 5598 ; le Laboratoire d'économie de Dijon - LEDi UMR 6307 et le CREDESPO (Equipe d'accueil 4179).

Elle a réussi à développer de nombreux partenariats professionnels (comme le montre le réseau d'entreprises acceptant les étudiants en contrat de professionnalisation ou en stage).

L'ensemble des spécialités de la mention fait appel à de nombreux intervenants professionnels qui permettent une approche pratique du point de vue pédagogique et constituent des relais importants à la constitution d'un réseau d'organismes susceptibles d'offrir des perspectives de stages et d'emplois aux étudiants, ce qui favorise l'insertion professionnelle. S'agissant de la spécialité *Banque patrimoine assurance* (BPA), elle est aussi proposée dans le master de sciences économiques et il est regrettable de ne pas disposer de données sur l'insertion des étudiants en droit ou en économie dans cette même formation.

Les effectifs permettent de considérer que cette mention est attractive mais l'absence de données par spécialité empêche de vérifier la situation de chacune, d'autant que la restructuration a eu un impact non négligeable sur cet aspect-là. Les taux de réussite en M1 sont de moyens à bons selon la source retenue mais ils sont en tout cas meilleurs en M2 mais sans que nous ayons la répartition là encore entre les spécialités. L'insertion des diplômés est correcte si l'on retient les données plus précises fournies par les responsables de la formation (en tout cas pour une spécialité), plutôt que celles résultant des enquêtes globales de l'Observatoire de l'Etudiant. Il n'en demeure pas moins que les données ne sont pas très exploitables sur cet aspect.

La formation est réellement une mention structurée (comme le montre aussi les cours communs de mention en M2 d'un volume de 80 heures) et bien pilotée par le conseil de perfectionnement, comme le montre les efforts de réorganisation et l'autoévaluation objective. Il est quand même regrettable que l'évaluation de la formation par les étudiants ne soit pas organisée.

La formation est solide et offre des possibilités de spécialisation en adéquation avec les débouchés professionnels. Le master *Droit des affaires* présente des qualités qui expliquent son attractivité et sa reconnaissance au plan régional voire national.

#### Points forts :

- La forte ouverture sur le droit international des affaires.
- Les spécialités de M2 bien pensées au regard des débouchés et du domaine de spécialisation.
- Des équipes pédagogiques alliant universitaires et professionnels en nombre conséquent pour les spécialités professionnelles.
- Un bon pilotage de la formation.

#### Points faibles :

- L'absence d'évaluation par les étudiants.
- Le peu de données sur les formations à l'étranger (Marrakech et Mayence).
- Le manque de fiabilité des données sur l'insertion professionnelle des diplômés.

#### Recommandations :

Il serait intéressant de mettre en place une évaluation de la formation ou des enseignements par les étudiants. Il conviendrait de disposer de données plus fournies sur les formations assurées à l'étranger. Il serait important pour l'attractivité de la formation de rendre plus lisible les données relatives à l'insertion professionnelle des diplômés.

## Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	<p>La formation est en bonne adéquation avec l'objectif fixé. La formation est classique dans les matières fondamentales du droit des affaires, y compris dans leur dimension de droit interne et de droit international.</p> <p>Les cours universitaires en lien avec les professionnels du droit répondent à l'objectif de former des juristes pour les trois spécialités de M2.</p>
Environnement de la formation	<p>La formation a réussi à s'entourer d'un fort réseau de partenaires professionnels (AXA, Groupama Grand Est, SMABTP, APRR...).</p>
Equipe pédagogique	<p>L'équipe pédagogique est diversifiée avec de nombreux universitaires : 22 professeurs, 33 maître de conférences (dont 1 de l'Université de Franche Comté) dont 17 habilités à diriger des recherches pour l'Université de Bourgogne, et la présence de professionnels en nombre important tels que notaires (2), avocats (10), juristes d'entreprises (15), consultant RH, mandataire judiciaire, professeur de langue, expert-comptable, promoteur immobilier, Président CCI ....</p>
Effectifs et résultats	<p>Les données chiffrées ne sont pas toujours bien exploitables en tout cas sur les tendances en raison de la restructuration de la mention (départ d'une spécialité et arrivée d'une autre mais sans que les données chiffrées de cette dernière n'apparaissent dans la mention). Ainsi, les effectifs varient de 170 au plus à 77 la plus faible année (2012-2013) mais la tendance récente montre une attractivité en approchant la centaine d'étudiants.</p> <p>En ce qui concerne les taux de réussite, ils sont parfois contradictoires entre ceux énoncés globalement (autour de 85 %) et ceux ressortant du tableau fourni variant de 60 à 68 %. Les taux d'insertion professionnelle sont variables selon les années en M2 mais peuvent être très bons (entre 68 et 93 %).</p>

Place de la recherche	<p>Cette place est très traditionnelle avec la participation des étudiants à l'organisation de colloques et à leur sensibilisation à cet enjeu par leurs enseignants-chercheurs.</p> <p>Pour l'axe à finalité recherche, cela se traduit par un mémoire avec soutenance.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La professionnalisation occupe une place significative dans la formation.</p> <p>Les objectifs en termes de compétences professionnelles apparaissent clairement.</p> <p>Les fiches RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) sont claires et cohérentes.</p>
Place des projets et stages	<p>Le dossier évoque une relative fréquence des stages du semestre 1 (S1) au S4 ou alternance pour <i>Juriste d'affaires</i> et BPA. Les pratiques sont harmonisées avec une charte des stages commune. La durée des stages est satisfaisante variant de deux à six mois.</p> <p>La nomination d'un vice doyen en charge des relations avec les professionnels depuis 2009 est un point positif pour rapprocher UFR et professionnels. Les modalités de suivi sont variées suivant la spécialité (soutenance, livret...), le temps en stage permet une pratique professionnelle régulière notamment en M2.</p>
Place de l'international	<p>La place de l'international est importante avec de nombreux échanges ERASMUS et des partenariats avec des établissements d'Asie et d'Afrique en M1 et en M2. Un parcours et une spécialité sont internationales : <i>Juriste d'affaires internationales</i> (parcours de la spécialité <i>Juriste d'affaires</i> et <i>Juriste franco-allemand</i> en double diplôme réalisé à Mayence).</p> <p>Plusieurs accords de haut niveau pour la poursuite d'études ou travail post master sont en place et se développent en GB, Etats Unis (Californie, barreau de New York), stages ONU, OMC, Deloitte Luxembourg...</p>

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement se fait majoritairement en provenance de la mention de licence <i>Droit</i>, avec une ouverture en M2 aux étudiants salariés et grandes écoles.</p> <p>Il n'y a pas d'information sur l'aide à la réussite.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Il est montré des modalités d'enseignement classiques et variées prenant en compte le handicap, le sport, les salariés, apport de la VAE (validation des acquis de l'expérience). Une place est faite au numérique.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Le dossier montre des modalités d'évaluation classiques.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Suivi existant sur les stages, grâce à un « livret de suivi » en M1 et à un mécanisme plus développé en M2.</p>
Suivi des diplômés	<p>Les outils de ce suivi sont présents : Observatoire de l'Etudiant et constitution d'un annuaire des anciens, avec des écarts notables dans les résultats obtenus.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Un conseil de perfectionnement a été mis en place et fonctionne bien ; il se réunit avec une bonne fréquence d'une fois par semestre avec la participation d'un large panel de professionnels et d'universitaires.</p> <p>En revanche, il n'est donné aucun élément sur une évaluation des enseignements par les étudiants.</p> <p>L'autoévaluation est correctement réalisée et réellement objective.</p>

# Observations de l'établissement



Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB  
HCERES  
Directeur du Département des formations  
20 rue Vivienne  
75002 Paris

*Dossier suivi par Aline FULON  
Chef du service Réglementation et gestion  
de l'offre de formation  
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr*

Dijon, le 5 juillet 2016

Objet : Evaluation HCERES

Monsieur le Directeur,

La direction de l'université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des formations de Licence, Licence Professionnelle, Master, Grade de Licence et Grade de Master.

Je vous confirme que les équipes pédagogiques ont été destinataires de ces rapports et ont pu, le cas échéant, formuler des observations.

Celles-ci ont été déposées au fur et à mesure de leur réception sur l'application de gestion électronique de documents (GED) de l'HCERES. Dans les autres cas, je vous informe que l'université de Bourgogne n'a pas d'observation à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN

